



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-17954>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-17954**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Paris - DFA - Service des concessions

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de services pour l'exploitation de colonnes et mâts porte-affiches supportant des annonces culturelles, économiques, sociales et sportives

Description : Dans le cadre d'une concession de services, le concessionnaire sera chargé de l'exploitation de colonnes et mâts porte-affiches, propriétés de la Ville de Paris, implantés sur son domaine viaire. Conformément à l'article R.581-45 du code de l'environnement, les colonnes porte-affiches ne peuvent supporter que l'annonce de spectacles ou de manifestations culturelles. Conformément à l'article R.581-46 de ce même code, les mâts porte-affiches ne peuvent comporter plus de deux panneaux situés dos à dos et présentant une surface maximale unitaire de 2 mètres carrés utilisable exclusivement pour l'annonce de manifestations économiques, sociales, culturelles ou sportives. Le concessionnaire assurera l'affichage d'annonces culturelles, économiques, sociales et sportives. Dans ce cadre, le concessionnaire sera chargé de l'exploitation, dont notamment l'entretien et la maintenance, de ces mobiliers. Le nombre de colonnes porte-affiches à exploiter est de 550, dont 450 colonnes lumineuses (305 fixes, 100 rotatives et 45 fixes à face déroulante) et 100 colonnes "colle". Le nombre de mâts porte-affiches est de 700. Les dispositifs de rétroéclairage et les mécanismes permettant le défilement de l'affichage ne sont pas autorisés sur les mâts porte-affiches. La Ville de Paris ne participera pas au financement du service dont le concessionnaire assumera seul le risque d'exploitation.

Identifiant de la procédure : 06371860-5376-49b1-abfe-1b2a17b862f7

Identifiant interne : 2600205

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Concession de services soumise aux articles L. 3100-1 et suivants et R.3111-1 et suivants du Code de la commande publique ; et aux articles L. 1410-1 à L.1410-3, R.1410-1 et R.1410-2 du Code général des collectivités territoriales. Procédure ouverte : les candidats remettront leur candidature et leur offre dans un même pli électronique, dans les conditions décrites au règlement de consultation.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79341000 Services de publicité

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur Maximilien (<https://marches.maximilien.fr>). L'offre comprend les documents détaillés dans le règlement de consultation. Les plis devront être transmis impérativement par voie dématérialisée sur <https://marches.maximilien.fr> avant la date et l'heure limites fixées au 5.1.12. Ils devront contenir dans un unique envoi deux sous-dossiers distincts relatifs à la candidature et à l'offre. Les dossiers arrivés en retard ne seront pas examinés. Possibilité d'adresser ou de déposer une copie de sauvegarde dans les conditions fixées par l'article 8 du règlement de consultation. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint. En cas de groupement, chaque membre doit fournir l'ensemble des informations et pièces demandées. Pour les documents demandés au règlement de consultation, le candidat établi hors de France fournit les certificats ou documents équivalents délivrés par l'autorité administrative ou judiciaire compétente de son pays d'origine ou d'établissement attestant de l'absence de cas d'exclusion. Le cas échéant, les candidats joignent une traduction en français des documents remis dans une autre langue. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités pour la présentation de sa candidature, il doit les mentionner dans sa lettre de candidature et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux exigés de lui pour justifier de ses capacités, ainsi qu'un engagement écrit de chacun d'eux qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution du contrat. Si le candidat s'appuie sur un opérateur pour ses seules capacités techniques et/ou professionnelles, à l'exclusion des capacités économiques et/ou financières, le candidat n'est pas tenu de produire les liasses fiscales pour cet opérateur. Les candidats qui produisent une candidature incomplète ou contenant de faux renseignements ou documents ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure. Seront déclarées irrecevables et éliminées les candidatures présentées par un candidat qui ne peut participer à la procédure (articles L. 3123-19 et L.3123-20 du code de la commande publique) ou qui ne possède pas les capacités ou aptitudes exigées au point II.1. du règlement de consultation. Seules les offres des candidats dont la candidature aura été jugée recevable seront analysées. Les critères de sélection des offres sont indiqués dans le dossier de consultation. Au vu de

l'avis de la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT, l'autorité concédante organisera une négociation avec un ou plusieurs soumissionnaires. Au terme des négociations, le choix du concessionnaire sera effectué en application des critères définis dans le dossier de consultation et soumis au vote du Conseil de Paris. Il sera demandé au candidat ou au groupement d'entreprises retenu de constituer, en tant qu'actionnaires, une société dédiée à l'exécution du contrat. Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition. Le montant estimé de la concession indiqué à l'article 2.1.3 du présent avis est exprimé en euros HT constants, valeur 2026 et correspond au chiffre d'affaires hors taxes estimé total du concessionnaire sur la durée du contrat, au titre de l'exécution de la concession. Ce chiffre d'affaires estimatif inclut ainsi l'ensemble des produits, sur la durée du contrat, liés à l'exploitation publicitaire des colonnes et mâts porte-affiches et aux prestations techniques réalisées sur ou dans la réserve technique des mobiliers.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession de services pour l'exploitation de colonnes et mâts porte-affiches supportant des annonces culturelles, économiques, sociales et sportives

Description : Concession de services pour l'exploitation de colonnes et mâts porte-affiches supportant des annonces culturelles, économiques, sociales et sportives

Identifiant interne : 0

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79341000 Services de publicité

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 09/07/2027

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/931852?orgAcronyme=r8t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/931852?orgAcronyme=r8t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Garantie à première demande

Date limite de réception des offres : 20/04/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Paris - DFA - Service des concessions

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Paris - DFA - Service des concessions

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Paris - DFA - Service des concessions

Organisation qui traite les offres : Ville de Paris - DFA - Service des concessions

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Paris - DFA - Service des concessions

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 7, avenue de la Porte d'Ivry

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Service des concessions - Pôle espace urbain concédé

Adresse électronique : dfa-sc-renouvellements@paris.fr

Téléphone : +33 142763080

Adresse internet : <http://www.paris.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches.maximilien.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Prestataire de services de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e63fd69b-f009-4a40-a202-fda530e51f78 - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/02/2026 à 18:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2026